

Conseil provincial

Palais provincial
Place Saint-Lambert, 18A
4000 LIEGE
N° d'entreprise : 0207.725.104

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU 31 MARS 2017

M. Claude KLENKENBERG, Président, ouvre la séance à 14H20'.

Mmes Myriam ABAD-PERICK et Marie-Noëlle MOTTARD siègent au Bureau en qualité de Secrétaires.

Mme la Directrice générale provinciale et M. le Gouverneur assistent à la séance.

Il est constaté par la liste de présence que 46 membres assistent à la séance.

Présents :

Mme Myriam ABAD-PERICK (PS), M. Jean-François BOURLET (MR), M. Alfred BREUWER (MR), Mme Muriel BRODURE-WILLAIN (PS), M. Léon CAMPSTEIN (PS), M. Jean-François CLOSE-LECOQC (ECOLO), M. Birol COKGEZEN (PS), M. Matthieu CONTENT (ECOLO), M. Fabian CULOT (MR), M. André DENIS (MR), Mme Nicole DE PALMENAER (CDH-CSP), Mme Valérie DERSELLE (PS), M. Dominique DRION (CDH-CSP), M. Pierre ERLER (CDH-CSP), M. Serge ERNST (CDH-CSP), M. Miguel FERNANDEZ (PS), Mme Katty FIRQUET (MR), Mme Anne-Catherine FLAGOTHIER (MR), M. Gérard GEORGES (PS), M. André GERARD (ECOLO), M. Christian GILBERT (MR), M. André GILLES (PS), M. Jean-Marie GILLON (ECOLO), M. Pol HARTOG (MR), M. Jean-Claude JADOT (MR), Mme Valérie JADOT (PS), M. Claude KLENKENBERG (PS), Mme Denise LAURENT (PS), M. Luc LEJEUNE (CDH-CSP), M. Alexandre LEMMENS (ECOLO), M. Eric LOMBA (PS), M. Julien MESTREZ (PS), M. Robert MEUREAU (PS), M. Jean-Claude MEURENS (MR), Mme Josette MICHAUX (PS), Mme Marie MONVILLE (CDH-CSP), Mme Marie-Noëlle MOTTARD (MR), M. Paul-Emile MOTTARD (PS), Mme Sabine NANDRIN (MR), M. Jean-Luc NIX (MR), M. Alfred OSSEMANN (PS), Mme Vinciane PIRMOLIN (CDH-CSP), M. José SPITS (CDH-CSP), M. André STEIN (MR), M. Marc YERNA (PS), M. Bernard ZACHARIAS (MR).

Excusés :

Mme Isabelle ALBERT (PS), M. Marcel BERGEN (PTB+), Mme Silvana CAROTA (ECOLO), M. Marc HODY (ECOLO), M. Jean MATHY (PS), Mme Alexandra MATHELOT-COLLETTE (MR), Mme Jennifer MAUS (MR), M. Hans NIESSSEN (ECOLO), M. Rafik RASSAA (PTB+), Mme Vinciane SOHET (PS).

1. ORDRE DU JOUR ACTUALISÉ

1. Lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 29 mars 2017.
2. Allocution de Monsieur André GILLES, Député provincial – Président démissionnaire.

3. Acceptation de la démission de Monsieur André GILLES de ses fonctions de Député provincial – Président.
(Document 16-17/218)
4. Deuxième avenant au Pacte de majorité adopté le 26 octobre 2012 et modifié le 15 janvier 2015.
(Document 16-17/219)
5. Nouvelle répartition des compétences des membres du Collège provincial.
(Document 16-17/220)
6. Nouvelle répartition des Commissions du Conseil provincial.
(Document 16-17/221)
7. Octroi du titre de Député provincial – Président honoraire à Monsieur André GILLES.
(Document 16-17/222)
8. Remise de la plaquette d'honneur en or de la Province de Liège à Monsieur André GILLES, Député provincial – Président honoraire.
9. Approbation du procès-verbal de la séance du 29 mars 2017.

2. COMMUNICATION DE M. LE PRÉSIDENT

M. le Président informe l'Assemblée provinciale que se trouve sur les bancs l'ordre du jour actualisé de la séance du jour.

Par ailleurs, M. le Président informe que les documents 16-17/219, 220, 221 et 222, tels qu'ils sont repris dans l'ordre du jour actualisé, seront remis à chaque Conseiller en cours de séance.

3. LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Mme Myriam ABAD-PERICK, Première Secrétaire, donne lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 29 mars 2017. L'approbation du procès-verbal interviendra en fin de réunion.

4. ALLOCUTION DE M. ANDRÉ GILLES, DÉPUTÉ PROVINCIAL – PRÉSIDENT DÉMISSIONNAIRE

M. André GILLES, Député provincial – Président, prononce une allocution à la tribune.

Mme Katty FIRQUET, Députée provinciale Vice-présidente, intervient à la tribune.

MM. José SPITS, Matthieu CONTENT, Fabian CULOT et Gérard GEORGES, Conseillers provinciaux, interviennent successivement à la tribune.

5. DISCUSSIONS ET/OU VOTES DES RAPPORTS SOUMIS À LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL PROVINCIAL

DOCUMENT 16-17/218 : ACCEPTATION DE LA DÉMISSION DE MONSIEUR ANDRÉ GILLES DE SES FONCTIONS DE DÉPUTÉ PROVINCIAL – PRÉSIDENT.

M. le Président rappelle qu'en vertu de l'article L2212-42 §4 du CDLD, la démission des fonctions de Député provincial est notifiée par écrit au Conseil, lequel l'accepte dans une décision motivée lors de la première séance suivant cette notification. La démission prend effet à la date où le Conseil l'accepte.

L'Assemblée est invitée à se prononcer sur la résolution, référencée 16-17/218, et portant acceptation de la démission de M. André GILLES, Député provincial – Président.

Personne ne souhaitant intervenir, les conclusions du rapport sont mises aux voix et sont approuvées à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte la résolution suivante :

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le courrier du 27 mars 2017 par lequel Monsieur André GILLES présente la démission de ses fonctions de Député provincial – Président à la date du 31 mars 2017 ;

Attendu qu'en application de l'article L2212-42 §4 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, il y a lieu de porter acceptation de la démission dans une décision motivée, la démission prenant effet à la date où le conseil l'accepte ;

Sur proposition du Collège provincial,

ARRÊTE

Article unique. – La démission de Monsieur le Député provincial – Président André GILLES est acceptée à la date de ce jour.

En séance à Liège, le 31 mars 2017.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Claude KLENKENBERG.

DOCUMENT 16-17/219 : DEUXIÈME AVENANT AU PACTE DE MAJORITÉ ADOPTÉ LE 26 OCTOBRE 2012 ET MODIFIÉ LE 15 JANVIER 2015.

M. le Président invite l'Assemblée à se prononcer sur le deuxième avenant au Pacte de majorité afin de pourvoir en cours de législature et, en application de l'article L2212-39 §5 du CDLD, au remplacement définitif de M. André GILLES, membre du Collège démissionnaire.

La discussion générale est ouverte.

MM. Matthieu CONTENT et José SPITS, Conseillers provinciaux, interviennent successivement à la tribune.

Plus personne ne souhaitant intervenir, M. le Président demande à Mme Myriam ABAD-PERICK, Première Secrétaire, de procéder au vote par appel nominal, sur le deuxième avenant au Pacte de majorité.

Votent pour : Mme Myriam ABAD-PERICK (PS), M. Jean-François BOURLET (MR), M. Alfred BREUWER (MR), Mme Muriel BRODURE-WILLAIN (PS), M. Léon CAMPSTEIN (PS), M. Fabian CULOT (MR), M. André DENIS (MR), Mme Valérie DERSELLE (PS), M. Miguel FERNANDEZ (PS), Mme Katty FIRQUET (MR), Mme Anne-Catherine FLAGOTHIER (MR), M. Gérard GEORGES (PS), M. Christian GILBERT (MR), M. André GILLES (PS), M. Pol HARTOG (MR), M. Jean-Claude JADOT (MR), Mme Valérie JADOT (PS), M. Claude KLENKENBERG (PS), Mme Denise LAURENT (PS), M. Eric LOMBA (PS), M. Julien MESTREZ (PS), M. Robert MEUREAU (PS), M. Jean-Claude MEURENS (MR), Mme Josette MICHAUX (PS), Mme Marie-Noëlle MOTTARD (MR), M. Paul-Emile MOTTARD (PS), Mme Sabine NANDRIN (MR), M. Jean-Luc NIX (MR), M. Alfred OSSEMANN (PS), M. André STEIN (MR), M. Marc YERNA (PS), M. Bernard ZACHARIAS (MR).

Votent contre : M. Jean-François CLOSE-LECOCQ (ECOLO), M. Matthieu CONTENT (ECOLO), Mme Nicole DE PALMENAER (CDH-CSP), M. Dominique DRION (CDH-CSP), M. Pierre ERLER (CDH-CSP), M. Serge ERNST (CDH-CSP), M. André GERARD (ECOLO), M. Jean-Marie GILLON (ECOLO), M. Luc LEJEUNE (CDH-CSP), M. Alexandre LEMMENS (ECOLO), Mme Marie MONVILLE (CDH-CSP), Mme Vinciane PIRMOLIN (CDH-CSP), M. José SPITS (CDH-CSP).

Absents au vote (excusés) : Mme Isabelle ALBERT (PS), M. Marcel BERGEN (PTB+), Mme Silvana CAROTA (ECOLO), M. Birol COKGEZEN (PS), M. Marc HODY (ECOLO), Mme Alexandra MATHELOT-COLETTE (MR), M. Jean MATHY (PS), Mme Jennifer MAUS (MR), M. Hans NIESSEN (ECOLO), M. Rafik RAASSA (PTB+), Mme Vinciane SOHET (PS).

En conséquence, le deuxième avenant au Pacte de majorité est adopté par 32 voix pour et 13 voix contre. La résolution suivante est adoptée :

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Pacte de majorité présenté le 26 octobre 2012 par les groupes PS et MR du Conseil provincial à la suite des élections provinciales du 14 octobre 2012 ;

Vu la décision du Conseil provincial en date du 26 octobre 2012 portant acceptation dudit pacte et installation du Collège provincial dans la composition suivante :

- M. André GILLES, Député provincial – Président (PS) ;
- M. Georges PIRE, Député provincial (MR) ;
- M. Paul-Emile MOTTARD, Député provincial (PS) ;
- M^{me} Katty FIRQUET, Députée provinciale (MR) ;
- M. Robert MEUREAU, Député provincial (PS) ;

Vu l'avenant au Pacte de majorité présenté le 15 janvier 2015 par les groupes PS et MR du Conseil provincial ;

Vu la décision du Conseil provincial en date du 15 janvier 2015 portant acceptation dudit avenant et installation du Collège provincial dans la composition suivante :

- M. André GILLES, Député provincial – Président (PS) ;
- Mme Katty FIRQUET, Députée provinciale (MR) ;
- M. Paul-Emile MOTTARD, Député provincial (PS) ;
- M. Robert MEUREAU, Député provincial (PS) ;
- M. André DENIS, Député provincial (MR) ;

Vu le courrier du 27 mars 2017 par lequel M. André GILLES présente la démission de ses fonctions de Député provincial – Président à la date du 31 mars 2017 ;

Vu l'acceptation de la démission de M. André GILLES de ses fonctions de Député provincial – Président par résolution de ce jour, la démission prenant effet à la date où le Conseil l'accepte ;

Attendu qu'en application de l'article L2212-39 §5 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, il y a lieu de pourvoir à son remplacement sur présentation d'un deuxième avenant au pacte de majorité susvisé ;

Vu le projet de deuxième avenant au pacte de majorité annexé à la présente résolution ;

Attendu que Madame Muriel BRODURE-WILLAIN ne rencontre aucun des cas d'incompatibilités liées à la fonction de Député provincial et prévues par les lois et décrets ;

Sur proposition du Collège provincial,

ARRÊTE

Article unique. – Le deuxième avenant au pacte de majorité ci-annexé est adopté.

En séance à Liège, le 31 mars 2017.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Claude KLENKENBERG.

DEUXIÈME AVENANT AU PACTE DE MAJORITÉ

Vu le Pacte de majorité présenté le 26 octobre 2012 par les groupes PS et MR du Conseil provincial à la suite des élections provinciales du 14 octobre 2012 ;

Vu la décision du Conseil provincial en date du 26 octobre 2012 portant acceptation dudit pacte et installation du Collège provincial dans la composition suivante :

- M. André GILLES, Député provincial – Président (PS) ;
- M. Georges PIRE, Député provincial (MR) ;
- M. Paul-Emile MOTTARD, Député provincial (PS) ;
- M^{me} Katty FIRQUET, Députée provinciale (MR) ;
- M. Robert MEUREAU, Député provincial (PS) ;

Vu l'avenant au Pacte de majorité présenté le 15 janvier 2015 par les groupes PS et MR du Conseil provincial ;

Vu la décision du Conseil provincial en date du 15 janvier 2015 portant acceptation dudit avenant et installation du Collège provincial dans la composition suivante :






- M. André GILLES, Député provincial – Président (PS) ;
- M^{me} Katty FIRQUET, Députée provinciale (MR) ;
- M. Paul-Emile MOTTARD, Député provincial (PS) ;
- M. Robert MEUREAU, Député provincial (PS) ;
- M. André DENIS, Député provincial (MR) ;

Vu le courrier du 27 mars 2017 par lequel M. André GILLES présente la démission de ses fonctions de Député provincial – Président à la date du 31 mars 2017 ;



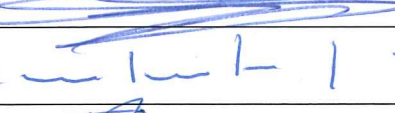


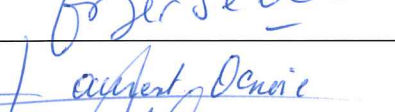

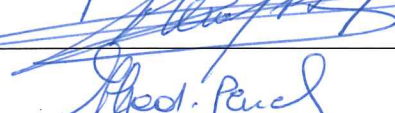
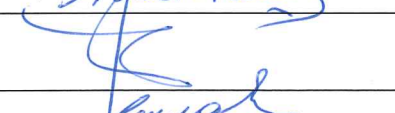




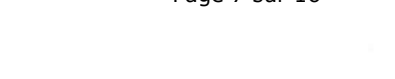
Attendu qu'en application de l'article L2212-39 §5 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, il y a lieu de pourvoir à son remplacement sur présentation d'un deuxième avenant au pacte de majorité susvisé ;

Les signataires du présent avenant, appartenant aux groupes PS et MR du Conseil provincial, présentent dès lors,

Madame Muriel BRODURE-WILLAIN en qualité de Députée provinciale du groupe PS, pour prendre rang au sein du Collège provincial dont l'ordre de préséance est établi comme suit :

	NOM, PRÉNOM ET QUALITÉ	SIGNATURE
1	M. Paul-Emile MOTTARD, Député provincial – Président (PS) ;	
2	M ^{me} Katty FIRQUET, Députée provinciale (MR) ;	
3	M. Robert MEUREAU, Député provincial (PS) ;	
4	M. André DENIS, Député provincial (MR) ;	
5	M ^{me} Muriel BRODURE-WILLAIN, Députée provinciale (PS).	

SIGNATURE DES MEMBRES DES GROUPES POLITIQUES DONT AU MOINS UN MEMBRE EST PROPOSÉ POUR PARTICIPER AU COLLÈGE PROVINCIAL

Groupe politique : PARTI SOCIALISTE - PS		
	Nom et prénom	Signature
1	MOTTARD Paul-Eric	
2	MEUREAU, Robert	
3	BRODURE-WILLAIN Muriel	
4	GILLES André	
5	GEORGES Gérard	
6	✓ KLENKENBERG Claude	
7	FERNANDEZ Riguel	
8	MICHAUX Joliette	
9	JADOT Valérie	
10	SOHET Vinciane	
11	DERSELLE Valérie	
12	Laurent Denis	
13	Ossmann Alfred	
14	CAMPSTEIN Léon	
15	ABAD-PERICK Myriam	
16	MESTREZ Julien	
17	YERNA Marc	
18	CONGREN BinoL	
19	LOMBA Ene	
20	ALBERT Isabelle	
21		

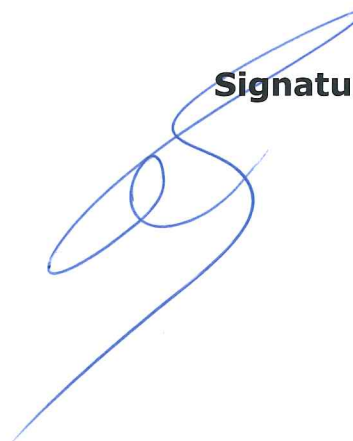
SIGNATURE DES MEMBRES DES GROUPES POLITIQUES DONT AU MOINS UN MEMBRE EST PROPOSÉ POUR PARTICIPER AU COLLÈGE PROVINCIAL

Groupe politique : MOUVEMENT RÉFORMATEUR - MR		
	Nom et prénom	Signature
1	FIRQUET KATY	
2	DEMIS André	
3	CULOT Fabian	
4	MAUS JENNIFER	
5	STEIN André.	
6	JADOT Jean-Claude	
7	Hatt.g Poc	
8	Nandrin Sabine	
9	HOTTARD Marie-W.	
10	FLABOTHIER Anne-Catherine	
11	BANKES JF	
12	RUBERT christina	
13	Mourrens Jean Claude	
14	Nix Jean Luc	
15	BREWER Alfred	
16		
17		

Accusé de réception

**Je soussignée LONHAY Marianne, Directrice générale provinciale,
atteste par la présente avoir reçu le présent avenant au pacte de
majorité ce 31 Mars 2017 à 14 h.15 h.**

Signature

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Mme Muriel BRODURE-WILLAIN est ainsi désignée en qualité de Députée provinciale du groupe PS au sein du Collège provincial dont l'ordre de préséance s'établit comme suit :

- 1) Monsieur Paul-Emile MOTTARD, Député provincial – Président ;
- 2) Madame Katty FIRQUET, Députée provinciale ;
- 3) Monsieur Robert MEUREAU, Député provincial ;
- 4) Monsieur André DENIS, Député provincial ;
- 5) Madame Muriel BRODURE-WILLAIN, Députée provinciale.

Rien ne s'opposant à sa prestation de serment, Mme Muriel BRODURE-WILLAIN prête serment en qualité de Députée provinciale et reçoit, des mains de M. le Président, l'écharpe symbolisant ses nouvelles fonctions.

M. le Président informe l'Assemblée de la réception de la lettre de démission de M. André GILLES de ses fonctions de Conseiller provincial avec effet immédiat à la date du vendredi 31 mars 2017. En conséquence, le Conseil en prend acte.

DOCUMENT 16-17/220 : NOUVELLE RÉPARTITION DES COMPÉTENCES DES MEMBRES DU COLLÈGE PROVINCIAL.

M. le Président rappelle qu'en application de l'art. L2212-46 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, le Collège provincial répartit entre ses membres les matières qui sont de sa compétence et communique cette répartition au Conseil.

L'Assemblée interrompt ses travaux afin de permettre au Collège de se réunir en séance extraordinaire et de procéder à la répartition des attributions entre ses membres.

M. le Président déclare la réouverture de la séance et annonce à l'Assemblée la nouvelle répartition des compétences entre les membres du Collège, laquelle en prend connaissance comme suit :

1. Monsieur le Député provincial – Président Paul-Emile MOTTARD

Compétences :

- CULTURE
- TOURISME
- FONDS STRUCTURELS EUROPÉENS
- SUPRACOMMUNALITÉ
- GRANDS ÉVÉNEMENTS
- PROTOCOLE

Culture

- Culture, jeunesse et éducation permanente
- Musées (Musée de la Vie Wallonne, Château de Jehay) et expositions
- Lecture publique, bibliothèques et médiathèques
- Office provincial des métiers d'art ASBL
- Relations avec les ASBL et autres organismes relevant du secteur culturel (Centres culturels, Conservatoire de musique, Centre de jeunes, ORW, OPL, Théâtre de Liège,...)

Tourisme

- Domaine provincial de Wégimont
- Relations de la Province avec les ASBL paraprovinciales et autres organismes relevant du secteur touristique (offices du tourisme, SI, MT, OPT, CGT,...)
- ASBL « Fédération du tourisme de la Province de Liège », y compris la présidence de ladite association

Euregio et Interreg

- Conseil eurégional et Fondation Eurégio-Meuse-Rhin
- Projets et subsides EUREGIO - INTERREG – FEDER

Logement

- Logement social
- Relations avec la Société Régionale Wallonne du Logement et les Sociétés de logement de service public

Supracommunalité

- Supracommunalité – soutien aux communes
- Liège Europe Métropole ASBL + Conférences d'Arrondissements ASBL
- Schéma de Développement territorial

Grands événements

- Organisation et collaboration à l'organisation de grands événements en Province de Liège.

Protocole

- Relations protocolaires du Collège provincial avec les autorités belges et étrangères.
- Organisation des manifestations protocolaires du Conseil et du Collège provincial.
- Présidence du Comité des Fêtes de Wallonie en Province de Liège.

Partenariats

- Conclusion, exécution et évaluation des partenariats avec la Région Wallonne.

Contrats de gestion et rapports administratifs relatifs aux ASBL et autres organismes des secteurs de la culture, du logement et du tourisme.

Tutelle

2. Madame la Députée provinciale Vice-présidente Katty FIRQUET

Compétences : SANTÉ ET AFFAIRES SOCIALES
 RELATIONS EXTÉRIEURES
 INTERCOMMUNALES

Santé et Qualité de la vie

- Consultations et dépistage mobile
- Médecine du sport, médecine du voyage
- Centre d'aide aux fumeurs
- Observatoire de la santé
- Médecine de contrôle
- Promotion de la santé
- Service interne pour la prévention et la protection du travail

Affaires sociales

- Service provincial d'Aide et d'Actions sociales
- ASBL « Service social des Agents provinciaux » - SSAPL
- Prêts aux jeunes ménages
- Prêts d'études
- Interventions en faveur des personnes âgées et handicapées, à revenus modestes
- Famille et enfance
- Pensions
- ASBL « Fonds d'Entraide de la Province de Liège »
- ASBL « Aide et Solidarité »
- Centres régionaux d'intégration

Établissements hospitaliers

- Centre « Princesse Astrid » dans le cadre du Comité d'accompagnement avec le CHPLT
- Centre hospitalier spécialisé « l'Accueil » dans le cadre du comité d'accompagnement avec ISOSL

Enseignement spécialisé

- Institut provincial d'enseignement spécial de Micheroux et l'Institut médico-pédagogique

ASBL Centre de réadaptation au travail

Relations extérieures

- Bureau des Relations Extérieures de la Province de Liège

Intercommunales

- Relations de la Province de Liège avec les Intercommunales

Contrats de gestion et rapports administratifs relatifs aux ASBL, intercommunales et autres organismes relevant des secteurs des relations extérieures, sociaux, de la santé et de la qualité de la vie.

Tutelle

3. Monsieur le Député provincial Robert MEUREAU

Compétences : BUDGET, FINANCES ET OPTIMISATION DE L'ADMINISTRATION
SPORTS
RURALITÉ
COMMUNICATION

Budget et finances

- Budgets et comptes
- Finances provinciales (fiscalité, emprunts, etc)
- Marchés de fournitures et de services

Optimisation et simplification administrative

- Administration centrale provinciale
- Organisation et optimisation des services provinciaux
- Simplification des processus administratifs internes et facilitation de l'accès aux services administratifs
- Informatisation
 - Informatisation des services provinciaux – Intranet - Internet
 - Marchés liés à l'informatisation

Régie autonome d'édition

Sports

- Service provincial des sports et Maison des Sports
- Académie provinciale des sports

Ruralité

- École provinciale postsecondaire d'agriculture
- Promotion et formation aux circuits courts
- Intégration de la spécificité agricole au monde rural
- Relation avec la Fondation rurale de Wallonie

Personnel non-enseignant

- Cadres
- Statut administratif et pécuniaire
- Examens de recrutement
- Nominations, promotions, congés, mobilité, etc...

Communication et information

- Service provincial de la Communication et antennes d'information
- Communication interne et externe

Contrats de gestion et rapports administratifs relatifs aux ASBL et autres organismes ayant un objet lié aux secteurs des finances, de l'administration générale, des sports et de la ruralité.

Tutelle

4. Monsieur le Député provincial André DENIS

Compétences : TRAVAUX
ENVIRONNEMENT
AGRICULTURE

Travaux

- Services techniques provinciaux
- Service provincial des bâtiments et sa Régie
- Patrimoine, infrastructures
- Marchés de travaux, de promotion et concessions
- Régie provinciale
- Monuments classés : subsides

Environnement

- Service de l'environnement
- Information sur l'environnement
- Laboratoires de microbiologie environnementale
- Agenda 21
- Service d'Analyses des Milieux Intérieurs (SAMI)

Agriculture

- Services agricoles
- Station provinciale d'analyses agricoles
- Conseils en technique et gestion agricoles
- Formation et conseils pour les filières professionnelles animales et végétales

Contrats de gestion et rapports administratifs relatifs aux ASBL et autres organismes ayant un objet lié à l'environnement, le patrimoine, les travaux et l'agriculture.

Tutelle

5. Madame la Députée provinciale Muriel BRODURE-WILLAIN

Compétences : ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Enseignement et Formation

- Établissements d'enseignement secondaire
- Établissement d'enseignement supérieur : Haute École de la Province de Liège
- Établissements d'enseignement de promotion sociale

Formation

- Institut provincial de Formation des Agents de Sécurité et d'Urgence
 - École de Police
 - École du Feu et des Cadets de Pompier
 - École d'Aide Médicale Urgente
- École provinciale d'Administration
- PMS et PSE

Personnel Enseignant (subventionné et assimilé)

- Désignations et nominations
- Application des statuts, etc.

Contrats de gestion et rapports administratifs relatifs aux ASBL et autres organismes ayant un objet lié à l'enseignement et la formation.

Tutelle

DOCUMENT 16-17/221 : NOUVELLE RÉPARTITION DES COMMISSIONS DU CONSEIL PROVINCIAL.

En vertu de l'article 25 §2 du ROI du Conseil provincial précisant qu' « il y a une commission ordinaire par membre du collège provincial qui connaît des matières relevant des attributions du membre du collège concerné », et en conséquence de la nouvelle composition du Collège provincial et de la nouvelle ventilation des attributions de ce dernier, M. le Président invite l'Assemblée à prendre connaissance des numéros et libellés des Commissions revus comme suit :

Commissions	PS	MR	CDH	ECOLO	PTB+	TOTAL
1 ^{ère} Commission Culture – Tourisme – Fonds structurels européens – Supracommunalité – Grands Événements – Protocole	5	4	1	1	1	12
2 ^{ème} Commission Santé et Affaires Sociales – Relations extérieures – Intercommunales	4	4	2	2	0	12
3 ^{ème} Commission Budget, Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Ruralité – Communication	5	4	2	1	0	12
4 ^{ème} Commission Travaux – Environnement – Agriculture	4	4	1	2	1	12
5 ^{ème} Commission Enseignement et Formation	5	3	2	2	0	12
TOTAL	23	19	8	8	2	60

DOCUMENT 16-17/222 : OCTROI DU TITRE DE DÉPUTÉ PROVINCIAL – PRÉSIDENT HONORAIRE À MONSIEUR ANDRÉ GILLES.

M. le Président informe l'Assemblée que suite à la demande de M. André GILLES, celle-ci est appelée à se prononcer sur le document 16-17/222.

M. le Président ouvre la discussion générale.

M. Paul-Emile MOTTARD, Député provincial – Président, intervient à la tribune.

Plus personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, la résolution est adoptée par le Conseil à l'unanimité.

M. le Président et M. Paul-Emile MOTTARD, Député provincial – Président, remettent à M. André GILLES le titre honorifique de sa fonction.

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu sa résolution adoptée en séance publique le 18 mars 1982 et fixant les conditions d'octroi du titre de Député provincial honoraire ;

Vu la demande introduite par Monsieur André GILLES ;

Attendu que l'intéressé a exercé la fonction de Député provincial du 21 octobre 1994 au 19 octobre 2006 et celle de Député provincial – Président du 20 octobre 2006 au 31 mars 2017 ;

Considérant, dès lors, qu'il remplit les conditions fixées pour bénéficier du titre honorifique de sa fonction, à savoir une législature entière minimum dans la fonction de Député provincial ;

Sur proposition du Collège provincial,

ARRÊTE

Article 1^{er}. – Le titre de Député provincial – Président honoraire de la Province de Liège est accordé à Monsieur André GILLES.

Article 2. – Une copie conforme de la présente résolution sera adressée à l'intéressé, pour lui servir de titre.

En séance à Liège, le 31 mars 2017.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Claude KLENKENBERG.

6. REMISE DE LA PLAQUETTE D'HONNEUR EN OR DE LA PROVINCE DE LIÈGE À M. ANDRÉ GILLES, DÉPUTÉ PROVINCIAL – PRÉSIDENT HONORAIRE.

Après le discours prononcé par M. le Président en l'hommage de M. André GILLES, Député provincial – Président honoraire, celui-ci reçoit la plaquette d'honneur en or de la Province de Liège.

7. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

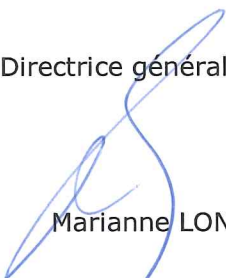
Aucune réclamation n'ayant été formulée à son sujet, M. le Président déclare approuvé le procès-verbal de la réunion du 29 mars 2017.

8. CLÔTURE DE LA RÉUNION PUBLIQUE

Monsieur le Président déclare close la réunion publique. La réunion publique est levée à 16H00'.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,



Marianne LONHAY

Le Président,



Claude KLENKENBERG.